

qui et le proprietaire legal de notre chien

Par **duplo**, le 29/11/2010 à 11:09

bonjour

je vous explique mon probleme mon ancienne concubine a garder le chien que nous avons elle me l avait offert donc elle la achetait
les papiers de se dernier son a mon nom mais elle refuse de me le rendre
j ai portait plainte pour vol mais la police ma dit qu il ne peuvent rien faire pour le moment car elle justifie de l achat
est ce vrai
merci d avance de votre aide
et j espere avoir etai clair

Par **Laure11**, le 29/11/2010 à 11:44

Bonjour,

C'est vous le propriétaire du chien puisque les papiers sont à votre nom.
Peu importe que ce soit votre ex-compagne qui l'ait acheté.

Par **duplo**, le 29/11/2010 à 11:48

merci de votre réponse mais avez vous un texte qui l atteste
car la police ne veut rien faire et j ai peur qui lui arrive quelque chose

Par **Domil**, le 29/11/2010 à 12:23

Le chien est un meuble, la facture d'achat est une preuve de propriété.

Par **duplo**, le 29/11/2010 à 12:40

a quoi servent ces papiers alors

Par **Domil**, le **29/11/2010** à **13:56**

A la même chose qu'une carte grise. C'est un document administratif qui n'emporte pas la propriété, juste une présomption, faute de titre de propriété.

Par **duplo**, le **30/11/2010** à **14:34**

bonjour merci de vos réponses
je reviens du magasin où j'ai acheté mon chien et la facture est à mon nom
est-ce bon pour moi

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **14:42**

Vous avez une facture à votre nom + les papiers du chien à votre nom, il n'y a aucun doute sur le fait qu'il soit votre propriété.

Néanmoins, il n'y a point de vol (le vol suppose la soustraction frauduleuse). Vous devez d'abord lui envoyer une LRAR de mise en demeure de rendre le chien sans délai qu'à défaut vous saisirez la justice.

Par **duplo**, le **30/11/2010** à **14:49**

j'ai déjà porté plainte
pour me protéger car elle ne sait pas le contrôler et en cas de morsure je suis responsable
et c'est quoi LRAR
merci

Par **Claralea**, le **30/11/2010** à **17:00**

LRAR Lettre recommandée avec accusé de réception

Par **duplo**, le **30/11/2010** à **17:02**

merci

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **21:06**

Et vous avez porté plainte pour quel motif ?

Tant que vous n'avez pas demandé officiellement, avec preuve, le retour de votre bien, il n'y a pas de délit et une plainte abusive pourrait vous valoir des ennuis (dénonciation calomnieuse ou dénonciation d'un délit imaginaire)

Par **duplo**, le **30/11/2010** à **21:11**

j ai porter plainte pour vol et la police sait que le chien est en sa pocession donc je doit retourner voir la police pour le demander quoi exactement

Par **Claralea**, le **30/11/2010** à **21:53**

On vous a dit qu'il faut que vous envoyez une lettre avec accusé de reception à votre ancienne amie pour la mettre en demeure de vous rendre le chien dont vous etes le propriétaire. Que vous en avez les preuves, la facture et les "papiers" du chien etant à votre nom.

Une fois que vous avez fait ce courrier, si elle ne le rends pas, vous pourrez saisir la justice

[s]Dans la lettre [/s]:

Son nom, son adresse

Votre nom, votre adresse

Le lieu, la date

MISE EN DEMEURE

Malgré mes différentes demandes de me restituer mon chien, **Nom, puce électronique** RACE, N° DE TATOUAGE, dont je suis le propriétaire, pour preuve, facture n°..... à mon nom ainsi que les papiers d'identification, je n'ai toujours pas pu le récupérer parce que tu t'y opposes et prétends à tort qu'il t'appartient.

Je te mets donc en demeure de me restituer le plus rapidement possible mon chien, (**sinon**) auquel cas je me verrais contraint de saisir la justice pour faire valoir mes droits.

Cordialement

Par **duplo**, le **30/11/2010** à **23:17**

merci beaucoup de cette réponse ceci vaux meme si j ai deja porté plainte ?

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **23:19**

Vous avez porté plainte pour quel motif ?
Que dit votre récipissé de plainte ?

Par **Claralea**, le **30/11/2010** à **23:29**

oui, bien sur, c'est important que vous ayez une preuve de lui avoir fait la demande de recuperer le chien. Surtout, ne lui dites pas que vous lui envoyez un recommandé, elle n'irait pas le chercher et pourrait dire qu'elle n'en a pas eu connaissance

Par **Domil**, le **01/12/2010** à **14:01**

Le vol n'est pas constitué, c'est calomnieux.

Par **Claralea**, le **01/12/2010** à **15:07**

Il est allé au commissariat, il leur a expliqué la situation et c'est eux qui acceptent la qualification de vol, c'est pas lui. On pourrait effectivement parler plus de retention, mais s'ils ont contitué la plainte pour vol, c'est qu'ils devaient penser que s'en etait un. D'autre part, il leur a expliqué que ce chien etait difficilement gerable et que seul lui avait de l'autorité sur lui, c'est donc en plus une question de securité.

Quand on nous fait un cadeau quand tout se passe bien, on le recupere pas quand les choses tournent mal. Il a facture et papier de propriete du chien à son nom, elle n'a donc pas à garder le chien.

Perso, c'est pas moi qui me battrais pour un chien, mais tout le monde n'a pas le meme rapport avec les animaux

Par **Domil**, le **01/12/2010** à **15:10**

La police n'a pas compétence pour juger de la qualification d'une plainte et se contente de l'enregistrer.
S'il a porté plainte pour vol, il en sera seul responsable.

Par **Claralea**, le **01/12/2010** à **15:15**

Reste à savoir si c'est vraiment un depot de plainte ou de main courante, la personne etant jeune, elle n'a peut etre pas fait la difference

Par **duplo**, le **01/12/2010** à **15:34**

bonjour voila la copie de ma plainte

<http://yfrog.com/66plaintexj>

Par **Claralea**, le **01/12/2010** à **16:31**

C'est bien un depot de plainte qui sera transmis au parquet et ils decideront si oui on non, il y a lieu à poursuite. Si l'affaire est classé sans suite, faites appel

C'est bien, pas de mensonge, les faits sont relatés et retranscrits comme ils existent. Par contre, j'ai cru comprendre qu'elle detient les papiers du chien ! Pas cool pour les recuperer. Dans votre courrier recommandé que vous allez lui adresser, penser à lui reclamer les papiers par la meme occasion.

Par **duplo**, le **01/12/2010** à **16:32**

j ai recuperer ces papier aupres de la societer central canine
il mon fournit de nouveau papier

Par **Claralea**, le **01/12/2010** à **16:39**

Ben il a de la chance ce chien d'etre autant aimé par vous deux, malheureusement, vous ne pouvez pas le couper en deux ni avoir la garde alternée. Y en a tellement qui attendent des maitres à la SPA

D'un autre coté, si elle est prete à vous le rendre contre son prix d'achat... c'est peut etre plus par interet financier que pour l'amour qu'elle porte à sa bete

Par **duplo**, le **01/12/2010** à **16:55**

se n est que pour l argent et pour me faire souffrir et rien d autre
et je veut se chien car c mon chien je l aime c un bon compagnon

Par **Chachou33200**, le **18/11/2016** à **11:08**

Duplo, puis je avoir le dénouement de votre histoire ??

Il m'arrive exactement la même situation donc j'aimerais savoir si au final vous avez récupéré votre chien, et de quelle manière...

Merci d'avance

Par **duplo**, le **24/11/2016** à **19:42**

bonjour

j ai récupéré le chien

en fournissant la facture d achat au juge de proximité qui a trancher en ma faveur

elle me l'a restitué au commissariat ou j avais porter plainte

Par **EV**, le **15/05/2019** à **11:30**

Bonjour,

Combien de temps avez-vous attendu entre le moment de votre plainte et la restitution de votre chien ?

Cela fait maintenant plus de 4 mois que j'ai déposé plainte, et je n'ai pas de nouvelle de ma plainte ..